



## COMPTE-RENDU

### CQ1 Rive Gauche / Plein Soleil / L'Hoirie

16 septembre 2024 – 18:30

Déambulation

**Présents pour la Ville :** Mme Anne GERIN (Elu - 8<sup>e</sup> adjoint vie des quartiers) – M. Charly PÈTRE (Elu - 8<sup>e</sup> adjoint vie des quartiers) – Mme Angélique ALO-JAY (Conseillère municipale, référente CQ1) – Jean-François CAYOT (Chargé de mission Comités de quartier).

**Habitants présents :** Mme Céline CEDEPAL – M. Patrick DEQUIER - Mme Fabienne FERRIOL – M. Jean-Claude FROMAGET – M. Thomas HUGUENET – M. Patrick LANNAUD – M. Michel MARICHY – Mme Nathalie MARTINEZ (Référente Comité de quartier).

**Excusées :** Mme Johann CHEVALIER - Mme Maddy BLANC

#### Sujets abordés lors de la déambulation du Comité de quartier Rive Gauche / Plein Soleil / L'Hoirie.

##### ➤ Rond-Point Georges Brassens.

- Périmètre du point d'apport volontaire (PAV) retenu par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV).

*Ce point d'apport volontaire fait partie du programme immobilier Horatio (Atelier Gröll). D'importantes contraintes techniques ont amené à faire ce choix d'emplacement.*

- Demande de flèches tracées au sol au niveau du point d'apport volontaire (PAV)

Compte tenu des manquements répétés à l'interdiction de tourner à gauche au niveau du point d'apport volontaire (PAV), il est demandé d'installer une signalisation directionnelle au sol afin de rappeler de manière plus visible cette restriction.

Cette mesure vise à prévenir les usagers de ne pas utiliser cet itinéraire comme raccourci vers la rue de l'Hoirie et l'avenue Honoré de Balzac.

*Les infractions constatées à cet endroit ne relèvent pas d'un problème de signalisation, mais bien d'un non-respect du code de la route. L'installation de flèches supplémentaires ne serait pas de nature à dissuader les contrevenants, qui empruntent délibérément un sens interdit.*

*Nous avons demandé à la police municipale de mener une action de prévention, afin de verbaliser les infractions et de sensibiliser les usagers au respect de la réglementation.*

##### ➤ Débroussaillage de la rue qui longe le collège André Malraux.

- Qui s'occupe de débroussailler cette ruelle ?

*Dans le cadre des travaux d'entretien de cette voie, un courrier sera adressé aux riverains ainsi qu'au Conseil départemental de l'Isère, gestionnaire du collège, afin de solliciter leur concours pour les opérations de débroussaillage à venir.*

##### ➤ Rue de l'Hoirie.

- Câble Fibre optique (Voir photos).





## COMPTE-RENDU

### CQ1 Rive Gauche / Plein Soleil / L'Hoirie

16 septembre 2024 – 18:30

#### Déambulation

Nous avons signalé à l'opérateur XPFibre l'excédent de câbles constaté sur le poteau de la rue de l'Hoirie. Il est toutefois possible pour chacun de faire ce signalement directement via le site internet de l'opérateur : <https://xpfibre.com>

- Pose d'un ralentisseur dans la portion de voirie après le PAV

Après analyse des comptages réalisés sur cette voirie, le niveau de trafic et les vitesses observées ne justifient pas, en l'état, l'installation d'un ralentisseur. Cependant, si la situation devait évoluer, cette question pourrait être réévaluée.

#### ➤ Allée des Maires.

- Demande de panneau sans issue.

**La demande a été acceptée : un panneau indiquant "voie sans issue" sera installé prochainement.**

- Incivilités des vélos et trottinettes.

**Cela concerne principalement les collégiens. Une action est à mener avec le collègue.**

- Pointe de l'Allée des Maires

Quel est le statut juridique de la pointe de l'allée des Maires. A-t-elle fait l'objet d'un rachat par la municipalité ? Cette question se pose dans le contexte de l'entretien de ce lieu : les responsabilités en matière d'entretien incombent-elles à la copropriété ou relèvent-elles des services municipaux ?

**En réponse, nous vous confirmons que la pointe de l'allée des Maires n'a pas fait l'objet d'un rachat par la commune. Le statut juridique de cette parcelle la situe au sein de la copropriété « Les reflets de Balzac ». Par conséquent, c'est à cette dernière qu'il incombe d'assurer l'entretien de cette parcelle.**

#### ➤ Rue des Tissages

- Marquage au sol

Lors de la déambulation dans la rue des Tissages, l'attention a été attirée sur la dégradation du marquage routier, notamment l'indication de la vitesse maximale autorisée (30km/h). Une demande de renouvellement de cette signalisation a été formulée.

*Les services techniques instruisent cette demande pour suite à donner.*

#### ➤ Chats errants

*La question de la prolifération des chats errants est un enjeu de santé publique et de bien-être animal qui nécessite une approche globale. Si les captures régulières entreprises par la municipalité constituent une première étape, il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de ce phénomène.*

*C'est dans cette optique que la municipalité a choisi de mettre en œuvre le dispositif des "chats libres", en partenariat avec des associations de protection animale. Ce programme, qui consiste à capturer, identifier, stériliser et relâcher les chats errants, s'est révélé être une solution efficace pour réguler les populations félines et améliorer leur bien-être.*

*À cet égard, la municipalité a identifié deux associations locales compétentes en la matière :*

A) **Les patounes libres de Voiron.** Ils sont joignables au 06 66 02 44 41 - Courriel :

[lespatouneslibresdevoiron@gmail.com](mailto:lespatouneslibresdevoiron@gmail.com)

B) **Chats libres de Grenoble et de l'Isère,** joignable au 04 76 49 87 27 - <http://chats-libres.org/>

*Les coordonnées de ces associations sont mises à disposition du public afin de faciliter la prise de contact.*

*Enfin, il est important de rappeler que la lutte contre la prolifération des chats errants est une responsabilité partagée. Chacun peut y contribuer en évitant de nourrir les chats errants.*



## COMPTE-RENDU

### CQ1 Rive Gauche / Plein Soleil / L'Hoirie

16 septembre 2024 – 18:30

Déambulation

#### ➤ Avenue de Stalingrad

- Etat de la chaussée.

L'avenue Stalingrad est une voirie départementale. Sa gestion doit faire l'objet d'une concertation et d'une validation des services départementaux.

Il est ressenti par les riverains d'une façon générale, un dépassement des limites de vitesse malgré la signalisation en place.

Il est constaté une dégradation de la chaussée au milieu de l'avenue, caractérisée par la présence de nids-de-poule, nécessitant une réfection.

Par ailleurs, des demandes ont été formulées concernant la signalisation routière : un changement de dimension du panneau d'entrée d'avenue a été suggéré, accompagné d'un rappel au sol à l'entrée de l'avenue, ainsi qu'une modification de la perception de la largeur de la chaussée grâce à l'utilisation de marquages au sol.

**Un groupe de travail portant sur l'amélioration de la sécurité de l'avenue Stalingrad a été constitué, réunissant le Département de l'Isère, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la mairie de Voreppe. Ce collectif a pour mission d'étudier l'ensemble des problématiques liées à cette voirie. Les travaux porteront notamment sur l'état de la voirie (reprise des chaussées), des réseaux secs et humides (eaux pluviales). Les suggestions formulées lors de la déambulation seront étudiées et les réponses apportées dans ce cadre-là. L'objectif est de mener une réflexion approfondie sur les interventions à réaliser afin d'optimiser les conditions de circulation et d'améliorer le cadre de vie des habitants.**

- Au milieu de l'avenue, vers le lycée.



Lors de la visite de l'avenue, les riverains ont exprimé le souhait de voir rénover le trottoir (voir photo) situé devant le lycée « Les Portes de Chartreuse ». Cette demande vise à améliorer la sécurité des piétons en rehaussant le niveau du trottoir.

**Les services techniques ont pris en compte cette requête. Le projet prévoit notamment le rehaussement du trottoir afin d'optimiser la sécurité des piétons. Des quilles J11 seront installées à cet endroit pour signaler et délimiter clairement le nouveau trottoir.**

Parallèlement aux travaux de sécurisation du trottoir devant le lycée, l'opportunité d'installer un radar pédagogique fixe à cet endroit est à l'étude. Les services techniques examinent les différentes options techniques et financières afin de déterminer la meilleure solution pour améliorer la sécurité des usagers sur cette portion de la voie.

Ci-dessous, vous trouverez les animateurs référents du CQ1 Bourg Rive Gauche / Plein Soleil / L'Hoirie.

Mme Nathalie **MARTINEZ**

nathalie-marti@wanadoo.fr

M. Michel **MARICHY**

mmarichy38@gmail.com